



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION DES AINE

Du vendredi 16 Mars 2015

1- La séance est ouverte à 14 heures 30. Tous les membres sont présents à l'exception de Madame Brunet, excusée.

Conformément aux dispositions de l'ordre du jour, un exemplaire de la Réglementation des concours aînés est remis à chaque membre. Il comporte un nouvel article 9 approuvé par le Comité Départemental le 19 décembre 2014.

Il est décidé qu'une copie de ce texte sera adressée au Comité pour intégration dans son site.

2-Challenge des Aînés : le classement du jour est présenté aux membres de la Commission. On constate que les deux premiers sont les mêmes que l'an dernier, que des joueurs du nord du département sont classés et que la réduction de la majoration pour les féminines a donné des résultats satisfaisants.

3-Situation financière : Nous disposons de 812,19 euros.

Il est confirmé que les frais de déplacement des membres de la Commission sont pris en charge par le Comité.

4-Concours : La Commission a décidé de réfléchir à certains aménagements des compétitions pour l'hiver prochain :

-Majoration des engagements de 0,5 Euros au profit de la tombola,

-Faire appel au système mêlé-démêlé pour éviter que ce soient toujours les mêmes qui gagnent. En attendant des pointages seront faits pour mesurer l'importance du nombre des équipes homogènes dans les concours aînés.

-Un rappel sera fait lors de la prochaine prise des concours pour que les Clubs détachent un de leurs membres auprès de la table de marque.

-Un projet de championnat départemental honorifique en individuel sera soumis au Comité pour examen et décision, à la rentrée.

5-Championnat par équipes de clubs vétéran : Le Président signale que les dates prévues au calendrier doivent être complétées par celle du jeudi 4 juin 2015. 25 équipes sont engagées dans les deux divisions. Les demi-finales sont prévues le 12 novembre et la finale le lendemain 13 novembre 2015.

Les deux premiers seront confrontés à la Saône et Loire au niveau Ligue de Bourgogne.

A noter qu'un joueur ayant disputé 3 rencontres en première division ne peut plus évoluer en deuxième division.

6-Sortie Commission : Elle aura lieu le 10 juin 2015 avec, pour cadre, le lac de Chamboux, près de Saulieu, à Saint-Martin-de-la-Mer.

7-Questions diverses :

En raison de son âge et de son état de santé, le Secrétaire fait valoir la nécessité d'envisager son remplacement en fin de saison. La nomination d'un remplaçant est à l'étude pour la prochaine réunion.

8-Calendrier d'été : Les affectations pour les concours d'été clôturent la séance.

Fin de séance à 16 heures 30.

Le Secrétaire

Jean BATTINI